Élections Législatives des 10 et 17 juin 2017

1ère circonscription de Saint-Barthélemy et Saint-Martin -



pour SAINT-MARTIN et SAINT-BARTHÉLEMY

avec KARINE FLEMING

et PATRICK BOUFFAR-ROUPÉ

Candidats de l'alternance républicaine Ensemble 17



ÉLECTRICES, ÉLECTEURS DE SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHÉLEMY, CHERS CONCITOYENS,

Les 10 et 17 juin prochains, vous aurez à choisir parmi les différents candidats qui sollicitent vos suffrages, l'équipe -composée d'un député titulaire et d'un député suppléant- à qui vous allez confier la représentation de nos deux îles à Paris, dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Consciente de l'importance de cette élection pour l'avenir de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, j'ai fait le choix d'être candidate aux élections législatives aux côtés de Patrick Bouffar-Roupé, en tant que candidat suppléant, sur la circonscription commune à nos deux îles.

Native de Sint Maarten, tout en étant de nationalité française, je suis impliquée depuis de nombreuses années dans la vie caritative de Saint-Martin et dans le bénévolat au service de projets sociaux, dans le cadre notamment de mes fonctions de Vice-Présidente de la *Island Gems Charity Foundation*. Je suis également engagée depuis plus de quinze ans en politique, au travers notamment des campagnes de Louis Constant Fleming depuis 2001, ainsi qu'en tant que membre élue du bureau de la Fédération UMP de Saint-Martin depuis sa création, puis de trésorière de la Fédération des Républicains de Saint-Martin.

Forte de cette expérience et de ces compétences, je souhaite aujourd'hui m'investir au service de la population de nos deux îles, en contribuant à la représentation de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy demain à l'Assemblée Nationale, dans le cadre d'un contrat d'alternance républicaine pour tous les Français.

En effet, après 5 années d'échecs et de déclassement pour notre pays avec François Hollande, le plus grand risque pour l'avenir de notre pays serait de ne pas être gouverné.

Convaincus que seuls la droite et le centre sont en mesure de donner une majorité d'alternance pour la France à l'occasion de ces élections législatives, mon suppléant et moi-même, nous inscrivons contre la politique de la confusion et des coalitions électorales de circonstance prônées par Emmanuel Macron, en appelant clairement de nos vœux l'avènement d'une nouvelle majorité stable et rassemblée, autour de François Baroin, en tant que futur Premier Ministre de la France.

Seul le fait de donner une majorité claire et crédible pour gouverner et réformer le pays, permettra de faire le choix du pouvoir d'achat, de la baisse des impôts, de l'emploi et de la sécurité des Français, tout en défendant la sécurité, l'autorité et le mérite, et en assurant la maîtrise de l'immigration.

Cette nouvelle majorité sera aussi l'occasion de faire entendre notre voix de femme et d'homme de droite animés de convictions sincères et fidèles, afin de défendre efficacement les intérêts de nos deux îles auprès des plus hautes autorités de l'État, en étroite collaboration avec les Présidents de nos deux Collectivités.

Je pense notamment à :

- la nécessité de faire reprendre de sa valeur au Traité de Concordia, projet pour lequel j'entends utiliser ma bonne connaissance de la partie Hollandaise de Saint-Martin;
- la revendication ancienne des élus de Saint-Barth, qui souhaitent une réelle prise en compte des difficultés auxquelles sont confrontées les élus des petites îles, qui mieux que quiconque savent ce qu'il faut faire pour leur territoire. Ce qui se traduirait par une réelle adaptation des lois de la République aux spécificités de ces territoires;
- l'importance du renforcement de la coopération institutionnelle entre les deux parties de l'île de Saint-Martin ;
- la promotion d'une utilisation plus optimale des fonds européens pour Saint-Martin, dans le cadre de son statut de Région Ultra Périphérique ;
- l'attribution de compétences nouvelles à la Collectivité de Saint-Barthélemy, en partenariat avec les élus du Conseil Territorial et le Sénateur de l'île, s'agissant par exemple de certains secteurs du Code du Commerce et du Code du travail, afin de prendre en compte l'environnement géographique régional et renforcer ainsi la compétitivité des entreprises de Saint-Barth;
- au renforcement de la reconnaissance de l'anglais, en tant que langue régionale, en conformité avec l'article 2 de la Constitution qui stipule que «la langue de la République est le français»;
- une veille législative et à un véritable travail de législateur pour faire en sorte que nos îles soient mieux intégrées dans les politiques nationales, notamment en matière d'éducation et de santé

Pour atteindre ces objectifs dans le cadre de mon futur mandat de parlementaire, je sais pouvoir compter sur Patrick Bouffar-Roupé, qui est engagé en politique de longue date et qui est un homme de terrain très impliqué dans la vie locale à Saint-Barth, ainsi que dans le monde associatif, pour m'aider à défendre les intérêts de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, demain au niveau local, dans le cadre notamment de l'ouverture d'une permanence parlementaire qu'il animera sur place, à Gustavia, en tant que député suppléant.

Pour cette prochaine législature, je souhaite agir fortement et efficacement au service de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy en représentant nos deux îles à l'Assemblée Nationale, dans le cadre d'un partenariat fort avec les institutions locales et d'une nouvelle majorité de droite et du centre, au service d'un véritable contrat d'alternance républicaine pour tous les Français de métropole et d'outre-mer. Dans cette perspective, je suis déterminée à me battre dans l'intérêt du peuple Saint-Martinois et des habitants de Saint-Barth.

Voici comment je concevrai mon rôle de députée, aux côtés de mon suppléant Patrick BOUFFAR-ROUPÉ, si vous m'accordez votre soutien.

Ensemble 17

Karine FLEMING